BULLETIN MUNICIPAL OCTOBRE 2018

Imprimé par nos soins – Edité par la Mairie de Belrupt en Verdunois (Meuse) Directeur de la publication : le Maire, Bernard GILSON N° ISSN 1168-4399

LA PAROISSE NOUS PRIE DE VOUS INFORMER

La messe du 11 novembre 2018 initialement prévue pour être célébrée à Belrupt est annulée. Cette année le 11 novembre étant le 100ème anniversaire de l'armistice de la 1ère guerre mondiale, la messe prévue à la Cathédrale pour cette célébration hautement symbolique et les manifestations qui continuent à s'annoncer pour ce même jour viennent d'amener notre évêque en lien avec le curé de la paroisse à prendre cette décision. Sans préjuger de l'avenir, cette décision est exceptionnelle pour cette année. Nicole Gilson, personne-relais pour la paroisse

11 NOVEMBRE FÊTE PATRONALE DE LA SAINT MARTIN ET JOURNEE DU SOUVENIR

La journée annuelle du souvenir de tous les combats pour la liberté du pays est fixée en mémoire – notamment – de l'armistice mettant fin le 11 novembre 1918 à la Grande Guerre 14/18. Cette journée est ainsi destinée dorénavant à honorer tous les morts de toutes les guerres passées. Traditionnellement, une cérémonie se déroule au monument aux morts installé au fond de l'église, mais cette année il n'y aura pas de messe car tous les prêtres seront à la cathédrale de Verdun pour une cérémonie importante du fait du Centenaire de l'armistice de 1918. Dépôt de gerbe, lectures, chants par la chorale du village : la cérémonie à Belrupt commencera au monument aux morts à 11h30 et se poursuivra à la salle des fêtes. A l'issue de cette cérémonie, un moment d'échange et de partage réunira tous ceux qui le souhaitent autour d'un apéritif concocté par le Chaudron Vert et qui sera servi à la salle des fêtes. Nous profiterons de cette rencontre pour présenter le livre écrit par Monsieur Bertrand de Lamberterie qui avait réalisé une exposition des photos de son grand père qui fut médecin militaire dans les bois de la Chiffour pendant la bataille de Verdun en 1916. Cette exposition avait été présentée en 2016, à Belrupt.

SAINT NICOLAS A BELRUPT

Saint Nicolas passera à Belrupt, à plusieurs reprises ... et pas seulement en se glissant dans les cheminées (ou autres) comme le nouveau ramoneur de Belrupt, pour apporter des cadeaux aux enfants sages.

Notamment, le dimanche 2 décembre, invité par l'association « Les Loupiots », à partir de 16 heures, il fera un tour dans le village, en calèche sans doute tirée par un cheval. Il terminera son voyage près du marché de Noël qui sera installé à la salle des fêtes (et ouvert dès 10 heures). A son arrivée à la salle des fêtes, il y aura du vin chaud et autres boissons qui réchaufferont la température, si besoin, pendant que Saint Nicolas tirera des friandises de sa hotte.

Enfin, le vendredi 7 décembre, à partir de 17h30, il sera à l'école pour offrir des gâteries aux enfants et partager avec eux le spectacle d'une surprise offerte par Claude Réale, qui est une sorte de grand magicien de la lumière et des sons. Il se murmure qu'il y aurait aussi un spectacle, un peu de vin chaud et autres boissons de saison, ... Des parents d'élèves vont apporter leur soutien créatif et productif à l'équipe pédagogique. Alors, c'est sûr, il faut être sage d'ici là, qu'on soit un enfant ou un « grand enfant », si on veut des friandises et des cadeaux !

PETITE ANNONCE

Le monde actuel redécouvre le troc, les échanges, ... et cherche « les bons coins » ... Il n'y a donc pas de raison que le bulletin municipal ne s'ouvre pas aux petites annonces et autres moyens de communiquer. Voici donc une première :

VENDS SCOOTER PIAGGIO 125 cm3 (X8)- Révisé – Batterie neuve – 7.000 kms – 1.500 € (mille cinq cents) – Vendu parce que le propriétaire ne roule plus avec – très bon état.

Contacter André Borowiec au 06 74 11 00 83.

OPERATION DE NETTOYAGE DE LA NATURE

La dernière opération de nettoyage de la nature à Belrupt a eu lieu le samedi 29 septembre en matinée, avec le soutien et la participation du restaurant Mac Do, de l'hypermarché Leclerc et du Chaudron Vert, notre café restaurant. Vingt personnes y ont participé, moitié d'adultes et moitié d'enfants. Merci à tous ceux qui ont donné de leur temps au profit de la collectivité et de la propreté de certaines de nos voies. Merci donc à Mac Do pour son soutien et les cadeaux donnés à tous les jeunes présents. Merci à Leclerc pour l'aide matérielle fournie et merci au Chaudron Vert pour son accueil et le pot offert à tous les participants. La propreté de notre village, ça n'a pas de prix mais c'est irritant de voir qu'il y a encore des tas de gens qui jettent leurs déchets sur les espaces publics. Au fait, les fumeurs, ceux d'entre vous qui jettent encore leur mégot par terre, merci de ne pas faire dans l'espace collectif, ce que vous ne faîtes pas chez vous. Car on suppose que vous ne jetez pas vos mégots sur le plancher du salon ou de la cuisine

SAISINE PAR VOIE ELECTRONIQUE

Depuis la fin 2016, tout usager, particulier, entrepreneur, association, etc. peut saisir une collectivité publique par voie électronique pour obtenir des informations, des réponses à des questions concernant, par exemple, la commune. Les questions sont posées par n'importe qui, à la seule condition de s'identifier. Un accusé de réception est obligatoirement émis – ou la réponse immédiate, si c'est possible. L'accusé de réception est envoyé au « questionneur » dans un délai de 10 jours mais auparavant, un accusé d'enregistrement doit être émis par la collectivité dans un délai d'un jour ouvré. C'est une des raisons qui ont amené la commune à mettre en place un site internet. Depuis que ce site existe, plusieurs personnes s'en sont servis pour poser diverses questions. Cela concernait des demandes de logement ou de terrain, voire des demandes d'intervention de l'agent technique communal. Dans certains cas, l'absence de réponse de la commune vaut autorisation. C'est donc important.

En plus du site internet (<u>www.belrupt-en-verdunois.fr</u>), vous pouvez aussi envoyer une question par mail (<u>mairie.belrupt55@wanadoo.fr</u>).

Signalons enfin que la mairie envoie des infos à toutes les personnes qui souhaitent s'inscrire sur la liste des « abonnés » (gratis, bien sûr) en donnant leur adresse mail à la mairie, par tout moyen à leur convenance. L'objectif de tout cela, c'est bien sûr d'améliorer la circulation des informations et la transparence des décisions et situations. Ce type de droit ne s'use que si l'on ne s'en sert pas.

ELAGAGE ET ABATTAGE SOUS LES LIGNES ELECTRIQUES A HAUTE TENSION

Enedis (ex ERDF) est chargée de l'entretien des lignes électriques à haute tension. Cet entretien inclut l'élagage, l'abattage et le débroussaillage aux abords de ces lignes électriques. Cette année, ces travaux sont confiés par Enedis à la société ARBEO (89 LEZINNES).

Le responsable du chantier sera Monsieur COLLIN Laurent (06.71.26.12.31). Les déchets de coupe seront laissés aux propriétaires des terrains concernés. Pour tout contact avec Enedis : Madame Mielczarek 03.83.15.83.39.